

**EDMOND DE ROTHSCHILD - Monaco**

Société Anonyme Monégasque  
 au capital de 12.000.000 euros  
 Siège social : 2, avenue de Monte-Carlo - Monaco

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2015**

(en euros)

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Caisse, Banques Centrales, C.C.P. ....	426 684 034,06	443 618 742,67
Créances sur les Etablissements de Crédit .....	858 415 330,74	519 969 531,62
Opérations avec la clientèle .....	450 381 028,01	300 749 966,37
Obligations et autres titres à revenu fixe .....	-	-
Actions, et autres titres à revenu variable.....	-	-
Parts dans les entreprises liées .....	467 150,00	457 412,90
Autres immobilisations financières .....	149 259,00	86 326,00
Immobilisations incorporelles .....	7 097 455,01	7 084 997,83
Immobilisations corporelles .....	3 400 441,46	2 281 537,49
Autres Actifs .....	64 748 134,60	20 902 181,81
Comptes de régularisation .....	4 836 366,88	3 103 183,47
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....	<b>1 816 179 199,76</b>	<b>1 298 253 880,16</b>
Dettes envers les Etablissements de Crédit .....	52 832 711,89	22 255 346,36
Opérations avec la clientèle .....	1 584 316 265,05	1 172 473 996,83
Autres Passifs .....	95 410 539,66	30 350 962,30
Comptes de régularisation .....	15 768 621,25	15 009 926,36
Provisions pour risques et charges .....	6 892 594,66	6 763 429,89
Capitaux propres hors FRBG .....	60 958 467,25	51 400 218,42
Capital souscrit .....	12 000 000,00	12 000 000,00
Réserves .....	35 200 000,00	32 700 000,00
Report à nouveau .....	199 718,42	508 954,93
Résultat de l'exercice .....	13 558 748,83	6 191 263,49
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....	<b>1 816 179 199,76</b>	<b>1 298 253 880,16</b>

**HORS-BILAN AU 31 DECEMBRE 2015**

(en euros)

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de financement .....		
Engagements de garantie .....	1 600 000,00	
Engagements sur titres .....		
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement .....	72 029 517,61	65 412 238,78
Engagements de garantie .....	5 573 721,89	10 129 480,42
Engagements sur titres.....		

**COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2015**

(en euros)

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Intérêts et produits assimilés .....	9 099 046,98	5 920 827,84
* <i>sur opérations avec les Ets de crédit</i> .....	3 581 500,21	2 755 886,90
* <i>sur opérations avec la clientèle</i> .....	5 517 546,77	3 164 940,94
Intérêts et charges assimilées .....	(3 091 152,41)	(1 996 028,91)
* <i>sur opérations avec les Ets de crédit</i> .....	(2 515 349,75)	(1 685 051,86)
* <i>sur opérations avec la clientèle</i> .....	(575 802,66)	(310 977,05)
Revenus des titres à revenu variable.....	9 659 882,00	3 803 027,61
Commissions ( produits ) .....	43 867 289,22	38 562 198,75
Commissions ( charges ) .....	(15 855 335,17)	(14 242 764,15)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation .....	6 930 286,72	6 344 550,97
* <i>sur titres de transaction</i> .....	4 038 331,01	4 448 984,10
* <i>de change</i> .....	2 866 685,20	1 872 033,49
* <i>sur instruments financiers</i> .....	25 270,51	23 533,38
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés....	16 737,66	10 038,03
Autres produits d'exploitation bancaire .....	1 378 705,85	1 315 146,52
Autres charges d'exploitation bancaire .....	(5 123 389,40)	(4 768 590,18)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b> .....	<b>46 882 071,45</b>	<b>34 948 406,48</b>
Charges générales d'exploitation .....	(29 874 712,61)	(25 011 505,20)
* <i>frais de personnel</i> .....	(21 293 291,20)	(17 246 482,26)
* <i>autres frais administratifs</i> .....	(8 581 421,41)	(7 765 022,94)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immo. incorp. et corp....	(1 114 660,39)	(974 205,48)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b> .....	<b>15 892 698,45</b>	<b>8 962 695,80</b>
Coût du risque .....	(40 533,77)	(1 202 325,93)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b> .....	<b>15 852 164,68</b>	<b>7 760 369,87</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	16 492,58	0,00
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b> .....	<b>15 868 657,26</b>	<b>7 760 369,87</b>
Résultat exceptionnel.....	(30 534,43)	(104 150,38)
Impôt sur les bénéfices.....	(2 279 374,00)	(1 464 956,00)
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées .....		
<b>RESULTAT NET</b> .....	<b>13 558 748,83</b>	<b>6 191 263,49</b>

---

---

**NOTES ANNEXES AUX COMPTES 2015****1. PRINCIPES GENERAUX ET METHODES**

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées (cf. CRC n° 2000.03 du 4 juillet 2000 et n° 2002.03 du 12 décembre 2002).

Conformément à l'arrêté du 03 novembre 2014 abrogeant le règlement n° 97/02 modifié, notre Banque est dotée d'un Contrôle Interne, dans les conditions prévues par ledit arrêté.

**2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

L'activité unique de la Banque étant la gestion de portefeuille, son intervention sur les marchés financiers se fait essentiellement au titre d'intermédiaire. Elle ne traite pas d'instruments dérivés, sauf occasionnellement l'achat ou vente d'options couvertes pour le compte de la clientèle. Elle n'a pas de ce fait de risque de contrepartie sur produits dérivés.

**2.1. Conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions du règlement n° 89/01 modifié, les créances, les dettes, les engagements hors-bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

**2.2. Participations et parts dans les entreprises liées**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur cours historique.

**2.3. Immobilisations**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

A savoir :

- Agencement et installation	5 ou 10 ans.
- Mobilier	5 ans
- Matériel	5 ans
- Logiciel	3 ans
- Matériel informatique	3 ans

**2.4. Instruments financiers**

Dans le cadre de son activité de gestion, la Banque a été amenée à traiter des opérations d'options de change et sur valeurs mobilières pour le compte de sa clientèle. Il n'existait aucune position ouverte pour compte propre au 31 décembre 2015.

## 2.5. Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

## 2.6. Engagements de retraite

Les indemnités de départ à la retraite découlant de la Convention Collective Monégasque du Personnel des Banques ne sont pas couvertes par des contrats d'assurance. La provision totale s'élève à 410 K€ au 31 décembre 2015.

## 2.7. Fiscalité

La Banque a dégagé cette année encore un chiffre d'affaires sur Monaco inférieur à 75 %. Selon les dispositions fiscales monégasques, elle reste soumise au champ d'application de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, au taux de 33 1/3 %, soit 2 279 K€.

## 2.8. Risque de contrepartie

La grande majorité des engagements inter-bancaires est réalisée avec le Groupe. Les lignes bancaires sont suivies quotidiennement par le département Relations Bancaire à Genève et révisées semestriellement par le Comex de chaque entité. Une liste des lignes par contreparties est établie et soumise à chaque filiale. Chaque entité transmet une série de reporting sur les lignes des banques et leur utilisation pour une consolidation Groupe des expositions.

## 3. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

### 3.1. Les créances et dettes

Les créances et dettes se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

#### Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubriques (en milliers d'euros)	Durée ≤ 3 mois	3 mois < durée ≤ 1 an	1 an < durée ≤ 5 ans	durée > 5 ans
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	<b>852 611</b>	<b>5 804</b>	-	-
- à vue	107 435			
- à terme	745 176	5 804		
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>425 796</b>	<b>10 690</b>	<b>12 992</b>	<b>903</b>
- à vue	284 540			
- à terme	141 256	10 690	12 992	903
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>35 590</b>	<b>3 332</b>	<b>13 002</b>	<b>909</b>
- à vue	16 772			
- à terme	18 818	3 332	13 002	909
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>1 583 816</b>	<b>500</b>	-	-
- à vue	1 552 336			
- à terme	31 480	500		

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe Edmond de Rothschild et sont retracées dans le tableau suivant :

### Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

Rubriques (en milliers d'euros)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises	
		Liées	Ayant un lien de participation
Créances sur les établissements de crédit	714 654	613 718	100 936
Dettes envers les établissements de crédit	39 115	38 074	1 041

Le solde de l'actif correspond en grande partie au placement de l'excédent des ressources sur les emplois, le risque de contrepartie fait l'objet d'une analyse régulière par le Conseil d'Administration de la Banque.

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

### 3.2. Tableau des filiales et Participations

Filiales et Participations	Capital (en K€)	Quote-part du capital détenue	Résultat au 31.12.2015 (en K€)	Dividendes encaissés au cours de l'année 2015 (en K€)	Observations Date de création
Edmond de Rothschild Assurances et Conseils Monaco SAM	150	100 %	758	587	26/10/2005
Edmond de Rothschild Gestion Monaco SAM	150	100 %	9 852	9 073	11/12/2008
Incentive Management SAM	150	100 %	433		09/07/2002

### 3.3. Les Immobilisations

Les immobilisations, s'analysent au 31.12.2015, selon le tableau ci-dessous :

TYPE D'IMMOBILISATION (en milliers d'euros)	Montant brut en début d'exercice 2015	Acquisitions 2015	Cessions 2015	Dotations aux Amortissements 2015	Amortissements cumulés au 31.12.2015	Valeur résiduelle en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :						
- Frais d'établissement/Licence	431	88	-	110	454	65
- Fonds commercial	7 235				457	6 778
- Logiciels	4 772	148	-	113	4 665	255
- Acomptes divers						
Sous-total	12 438	236	-	223	5 576	7 098
Immobilisations corporelles :						
- Agencements, installations et autres immo. corporelles	9 087	2 010	69	891	7 628	3 400
- Acomptes divers						
Sous-total	9 087	2 010	69	891	7 628	3 400
<b>Total Immobilisations</b>	<b>21 525</b>	<b>2 246</b>	<b>69</b>	<b>1 114</b>	<b>13 204</b>	<b>10 498</b>

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la banque.

### 3.4. Les Fonds Propres

Les fonds propres de la Banque sont, au 31.12.2015 et après intégration des résultats, de 60 959 K€.

(en milliers d'euros)	Capitaux propres au 31.12.2014	Affectation du résultat 2015	Capitaux propres au 31.12.2015
Capital souscrit	12 000		12 000
Réserve statutaire	1 200		1 200
Réserve facultative	31 500	2 500	34 000
Report à nouveau	509	-309	200
Résultat de l'exercice	6 191		13 559
<b>Total</b>	<b>51 400</b>		<b>60 959</b>

### 3.5. Les Provisions

Les provisions au 31/12/2015 sont de 6 893 K€ et sont constituées de :

(en milliers d'euros)	Montant brut en début d'exercice 2015	Dotations au 31.12.2015	Reprises au 31.12.2015	Solde au 31.12.2015
Provisions pour charges de retraite	321	410	321	410
Autres provisions pour risques	6 442	1 220	1 179	6 483
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>6 763</b>	<b>1 630</b>	<b>1 500</b>	<b>6 893</b>

Les provisions pour risques sur la clientèle sont constituées en fonction des risques de pertes dès que ceux-ci sont connus. Elles viennent en déduction de l'actif lorsqu'elles se rapportent à des créances douteuses sinon elles sont constituées au passif.

### 3.6. Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2015

Rubriques (en milliers d'euros)	Montants		Total
	Euros	Devises	
<b>Actif</b>			
Créances sur les Etablissements de crédit	-6	73	67
Créances sur la clientèle	220	175	395
<b>Total inclus dans les postes de l'actif</b>	<b>214</b>	<b>248</b>	<b>462</b>
<b>Passif</b>			
Dettes envers les établissements de crédit	47	111	158
Comptes créditeurs de la clientèle	6	13	19
<b>Total inclus dans les postes du passif</b>	<b>53</b>	<b>124</b>	<b>177</b>

### 3.7. Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs :

Rubriques (en milliers d'euros)	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Résultats de change hors-bilan	115	
Charges constatées d'avance	412	
Produits divers à recevoir	2 088	
Charges à payer - personnel		6 393
Charges à payer - fournisseurs		7 059
Charges à payer - apporteurs		2 062
Divers	2 221	255
<b>Total Comptes de Régularisation</b>	<b>4 836</b>	<b>15 769</b>
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	10 804	35 343
Débiteurs divers	1 582	
Dépôts de garanties versés	52 362	
Créditeurs divers		2 659
Dépôts de garanties reçus		56 302
Impôt à payer au FISC		1 107
<b>Total Autres</b>	<b>64 748</b>	<b>95 411</b>

### 3.8. Contre-valeur en euros de l'actif et du passif en devises

	Contre-valeur en K€
Total de l'Actif	732 459
Total du Passif	732 542

## 4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS-BILAN

### 4.1. Contrats de Change non dénoués au 31.12.2015

Rubriques (en milliers d'euros)	A recevoir	A livrer
Euros achetés non reçus	2 128	
Devises achetées non reçues	4 147	
Euros vendus non livrés		4 169
Devises vendues non livrées		2 162
<b>Total opérations de change au comptant</b>	<b>6 275</b>	<b>6 331</b>
Euros à recevoir, devises à livrer	71 808	69 651
Devises à recevoir, euros à livrer	70 371	72 433
Devises à recevoir, devises à livrer	19 547	19 522
<b>Total opérations de change à terme</b>	<b>161 726</b>	<b>161 606</b>

Les opérations retracées ici ne révèlent pas de position significative pour compte propre de la Banque.

**4.2. Opérations sur instruments de change conditionnels (en milliers d'euros)**

Achats de Calls	20 161
Ventes de Calls	20 161
Achats de Puts	0
Ventes de Puts	0

Pour ces opérations, la Banque n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire. L'ensemble des opérations est effectué de gré à gré.

**5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT****5.1. Ventilation des Commissions pour l'exercice 2015**

<b>Rubriques (en milliers d'euros)</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Délégation de gestion financière	11 558	-
Opérations de change et d'échange	24	21
Opérations sur titres pour le compte de la clientèle	3 552	25 133
Autres prestations de services financiers	721	14 597
Autres opérations diverses de la clientèle	-	4 116
<b>Total commissions</b>	<b>15 855</b>	<b>43 867</b>

Les produits sont perçus de la clientèle. Concernant les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle auprès des différents intermédiaires financiers, établissements de crédit ou autres.

Une convention de délégation de gestion financière entre la Banque et sa filiale Edmond de Rothschild Gestion Monaco a été signée le 01/09/2013.

**5.2. Gains sur opérations des portefeuilles de négociation**

Ce poste traduit le résultat des opérations suivantes :

- opérations d'achat et de vente de titres effectuées par la Banque, essentiellement sur les marchés obligataires pour 4 038 K€.

- opérations de change pour 2 892 K€.



### 5.3. Autres produits et charges d'exploitation bancaire

Rubriques (en milliers d'euros)	2015	2014
Rétrocessions commissions diverses	66	2
Autres produits accessoires	466	471
Charges refacturées à des sociétés du groupe	847	842
<b>Total Produits</b>	<b>1 379</b>	<b>1 315</b>
Apporteurs d'affaire & Gérants externes	4 999	4 656
Cotisations fond de garantie	124	113
<b>Total Charges</b>	<b>5 123</b>	<b>4 769</b>

Une convention de mise à disposition du personnel et des moyens techniques entre la Banque et sa filiale Edmond de Rothschild Gestion a été signée le 01/09/2013, ainsi qu'avec son autre filiale Edmond de Rothschild Assurances et Conseils au 02/01/2014.

### 5.4. Charges générales d'exploitation - Frais de personnel

L'évolution des frais de personnel se traduit comme suit au cours de l'exercice 2015 :

Rubriques (en milliers d'euros)	2015	2014
- Salaires et traitements	17 084	13 742
- Charges de retraite	1 706	1 398
- Autres charges sociales	2 362	1 983
- Formation Professionnelle	141	123
<b>Total frais de personnel</b>	<b>21 293</b>	<b>17 246</b>

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été régularisée en fonction des effectifs et de leurs droits à congé au 31 décembre 2015. Le complément de provision correspondant a été porté en charge, en salaires et traitements, au Compte de Résultat.

### 5.5. Coût du risque

Rubriques (en milliers d'euros)	2015	2014
Dotations pour provisions risques et charges	-1 220	-2 265
Reprises sur provisions risques et charges	1 179	1 063
<b>Total</b>	<b>-41</b>	<b>-1 202</b>

### 5.6. Charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles	(333K€)
Produits exceptionnels	302K€
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(31K€)</b>

## 6. AUTRES INFORMATIONS

### 6.1. L'effectif de la Banque était de 126 personnes au 31 décembre 2015.

Effectif	2015	2014
Cadres	73	59
Non Cadres	53	40
<b>Total</b>	<b>126</b>	<b>99</b>

### 6.2. Rappel des résultats de la Banque sur les 5 dernières années :

	Résultat en milliers d'euros
2011	5 051
2012	5 351
2013	6 432
2014	6 191
2015	13 559

### 6.3. Ratios prudentiels

#### 6.3.1. Ratio Européen de solvabilité

La Banque calcule son ratio selon le dernier arrêté du 20 février 2007 modifié. La méthode choisie par notre établissement pour le calcul des exigences de Fonds Propres est la méthode standard. Ce ratio permet de mesurer le rapport entre les fonds propres de la banque et l'ensemble des risques encourus par la banque, risques pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires, et doit être au moins égal à 8 %, limite largement respectée par notre établissement au 31 décembre 2015.

#### 6.3.2. Coefficient de liquidité

Le coefficient de liquidité permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à très court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios se reportent à l'arrêté du 3 novembre 2014 modifiant l'arrêté du 5 mai 2009.

Ainsi, au 31 décembre 2015, la liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois était pour la Banque de 664 %, le minimum requis étant de 100 %. La nouvelle exigence de limite des placements de nos excédents de trésorerie par contrepartie bancaire à 100 % de nos fonds propres est respectée.

De plus, la Banque affiche aussi une solide position de liquidité avec un Liquidity Coverage Ratio (LCR) largement supérieur au 100 % attendu pour l'arrêté au 31 janvier 2018.

#### 6.3.3. Contrôle des grands risques

L'objectif poursuivi par la réglementation bancaire est de diviser les risques de chaque établissement bancaire et de proportionner chacun d'eux à son assise financière afin d'être toujours en mesure de faire face à la défaillance d'une entreprise (cf. règlement UE 575/2013). La Banque respecte l'ensemble des prescriptions.

#### 6.3.4. Gestion des risques de taux

La Banque a pour politique d'adosser systématiquement ses échéances actif / passif. Aucun risque de taux particulier n'est à signaler.

#### 6.4. Réserves obligatoires

Conformément au Règlement n° 2818/98 modifié de la BCE, la Banque constitue mensuellement les Réserves obligatoires.

### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi vous nous avez confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2013, pour les exercices 2013, 2014 et 2015.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- le total du bilan s'établit à ..... 1.816.179.199,76 €
- le compte de résultat fait apparaître un bénéfice après impôt de ..... 13.558.748,83 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2015, le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date, et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2015, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2015 ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 4 mai 2016.

Les Commissaires aux Comptes,

Alain LECLERCQ

Jean-Paul SAMBA